

VI. LES ROYAUMES BARBARES(3^E – 4^E SIECLE)

Les invasions barbares et les dissensions du pouvoir romain provoquent une crise grave au 3^e siècle. Cependant, la Gaule connaît un brillant renouveau au 4^e siècle. Mais la reprise des invasions accentue les transformations du monde gaulois, où les royaumes barbares se mettent en place au cours du 5^e siècle.

VI. LES ROYAUMES BARBARES (3^E – 4^E SIECLE)	1
VI.A. LA CRISE DU 3 ^E SIECLE	2
<i>VI.a.i. Les invasions</i>	2
<i>VI.a.ii. L'empire des Gaules (260-274)</i>	3
<i>VI.a.iii. La Gaule à la fin du 3^e siècle</i>	3
VI.B. LE RENOUVEAU DU 4 ^E SIECLE.....	4
<i>VI.b.i. La réorganisation de la Gaule (cf. document VI.b.)</i>	4
<i>VI.b.ii. L'aristocratie gauloise et la vie culturelle</i>	5
<i>VI.b.iii. Les mutations religieuses</i>	6
VI.C. UN EQUILIBRE FRAGILE.....	7
<i>VI.c.i. Activités économiques et contraintes sociales</i>	7
<i>VI.c.ii. Les difficultés religieuses</i>	8
<i>VI.c.iii. L'effondrement de la Gaule</i>	8

Après l'amorce de crise sous les règnes de Marc Aurèle et de Commode, la Gaule retrouve sa prospérité avec la dynastie des Sévères (193-235). Mais ce fragile équilibre est remis en question par la reprise brutale des invasions germaniques. La Gaule en sort meurtrie, mais aussi transformée. Ce sont encore les Barbares qui mettent un terme à ce renouveau gaulois du 4^e siècle.

VI.a. La crise du 3^e siècle

Le 3^e siècle correspond à une époque de **crise** pour l'ensemble du monde romain. Les causes et les aspects en sont très complexes et souvent encore mal connus, mais pour la Gaule l'un des faits déterminants est l'invasion massive des groupes germaniques.

VI.a.i. Les invasions.

Installés depuis le début de l'Empire sur les frontières du Rhin, les **Germanis** sont une menace permanente, difficilement contenue par les fortifications du *limes*¹. L'arrivée de nouveaux éléments accentue cette pression. A l'est, ce sont les Goths et les Vandales qui ravagent l'Orient romain ; à l'ouest, les Francs et les Alamans franchissent le Rhin à partir de 253. Les invasions se présentent comme des raids de pillage et leurs chemins sont jalonnés par les trésors monétaires enfouis dans le sol par les Gaulois. Trois grandes vagues vont ainsi bousculer les populations de la Gaule. En 253-254 et en 256, les Francs et les Alamans effectuent des raids dans les régions du nord de la Gaule. La situation s'aggrave entre 259 et 262, où les Germanis parcourent les vallées de la Saône et du Rhône et atteignent le Midi. Mais la plus terrible des invasions est celle de 275-277 : l'ensemble de la Gaule est concerné par les pillages des Francs et des Alamans. Plus de soixante villes auraient été dévastées ; les campagnes sont ravagées et les villas incendiées. En même temps, des pirates ruinent les côtes de l'Armorique. Même si les sources ont tendance à noircir le tableau, rarement la Gaule a connu une situation aussi catastrophique.

¹ **Limes.** Pour protéger l'Empire romain, les frontières furent partiellement renforcées par des fortifications. La conception varie, selon les régions à défendre : routes et forts espacés en Syrie, rhénanes, véritables murs dans les îles Britanniques (murs d'Hadrien et d'Antonin). fossés et forts espacés reliés par des routes en Afrique du Nord, palissades, fossés et forts sur le Danube et dans les régions

VI.a.ii. L'empire des Gaules (260-274).

Les empereurs tentent à plusieurs reprises de briser l'assaut germanique. En 256, l'empereur Gallien vient en personne à Cologne pour organiser la défense, qu'il confie à son fils Salonin. Devant l'incapacité de ce dernier, l'armée du Rhin proclame empereur, en 260, l'un de ses chefs d'origine gauloise, **Postume** : ainsi naît l'empire des Gaules. En réalité, cet empire gaulois ne se constitue pas contre Rome, mais veut se substituer à un pouvoir central inefficace. Postume crée un Sénat et organise son empire. Il frappe des monnaies, dont certaines portent le titre qu'il s'attribue, *restitutor Galliarum*, le restaurateur des Gaules. Il réussit en effet à protéger la Gaule jusqu'en 268, où il est assassiné. Ses successeurs ont alors à affronter Rome, qui veut récupérer les provinces gauloises où plusieurs villes sont restées fidèles au pouvoir central. Pour cette raison, Victorin, le successeur de Postume, saccage Autun. Finalement, l'empereur Aurélien bat le dernier empereur gaulois, Tétricus, en 274, et réintègre la Gaule dans l'Empire. C'est à l'empereur Probus que revient la tâche d'arrêter en 277 la dernière grande invasion germanique de cette époque.

VI.a.iii. La Gaule à la fin du 3^e siècle.

La première impression qui ressort de cette période est bien la ruine du pays. Ainsi, dans la région d'Autun (cf. [document VI.a.](#)), les vignobles sont en friche, les canaux de drainage des terroirs de la Saône inutilisables ; la ville elle-même n'est plus qu'un amas de bâtiments détruits. Dans plusieurs régions comme la Somme, les fouilles attestent la disparition des villas. D'autre part, des Barbares vaincus ou d'anciens captifs gallo-romains récupérés parmi les Germains sont installés sous le nom de « lètes » sur des terres provinciales comme colons, implantation qui pouvait être lourde de conséquences, puisqu'elle facilitait la présence d'une population d'origine germanique à l'intérieur de l'Empire.

Mais il faut être prudent sur l'état réel des dévastations et la tendance est d'en relativiser les effets. Toutes les régions n'ont pas été également touchées par les invasions : en dehors d'Autun, on n'a pas retrouvé le nom des soixante villes détruites et, si Lyon connaît un déclin net, Trêves et Bordeaux se développent. En revanche, on constate un phénomène général pour la Gaule : la construction d'enceintes autour des villes. Ce fait est mis en relation avec les invasions, mais certains remparts (Saintes) ont pu être construits plus tard, au 4^e siècle. Ils ont un trait commun, le remploi de matériaux provenant de monuments détruits ; en cela, ils constituent pour l'historien un véritable musée où l'on retrouve à la fois des inscriptions, des sculptures, des blocs monumentaux : Bourges, Périgueux, Saintes, Paris, etc. Couvrant un

espace plus restreint que la zone habitée, les remparts laissent à l'extérieur les faubourgs urbains. A ce nouvel aspect des villes s'ajoute une seconde mutation observée au cours du 3^e siècle : le changement de nom. L'ancien nom de lieu est remplacé par le nom du peuple et le processus se généralise : *Condate* des Redons devient « Rennes » ; *Limonum* des Pictons, « Poitiers » ; *Samarobriva* des Ambiens, « Amiens », etc. Enfin, on remarque aussi des déplacements de chefs-lieux et des partages de cités : Cambrai prend la place de Bavay chez les Nerviens ; la cité des Carnutes se dédouble entre Chartres et Orléans, et celle des Allobroges est répartie entre Vienne, Genève et Grenoble.

VI.b. Le renouveau du 4^e siècle

L'avènement de Dioclétien en **284** ouvre une époque de restructuration de l'Empire fondée sur le **système tétrarchique**, association de deux empereurs aidés par deux césars : Dioclétien en Orient avec Galère et Maximien en Occident avec Constance. Après l'effondrement de la tétrarchie, Constantin, seul empereur de 324 à 337, complète les réformes de Dioclétien. Il en découle une nouvelle géopolitique de la Gaule.

VI.b.i. La réorganisation de la Gaule (cf. [document VI.b.](#)).

Après la crise du 3^e siècle, Dioclétien renforce le pouvoir central et réorganise l'armée. Dans ce but, il décide de procéder à un nouveau découpage provincial, qui permet le contrôle plus étroit de l'administration, la perception plus rentable des nouveaux impôts mis en place à cette époque et connus sous le nom de *capitatio-jugatio*², et enfin une meilleure efficacité de l'armée. En tenant compte des remaniements postérieurs, on peut alors dresser une nouvelle carte de la Gaule.

Les provinces gauloises sont divisées et réparties en deux ensembles régionaux, les **diocèses**³. ● Trèves est la capitale du diocèse des Gaules, au nord, avec les deux Belges (Trèves et Reims), les deux Germanies (Cologne et Mayence), la Séquanie (Besançon), les deux ou trois Lyonnaises (Lyon, Rouen, Tours), la Sénonie (Sens) ; à ces provinces sont adjointes les Alpes grées et pennines (Moûtiers). ● Le diocèse du Sud, ou Viennoise, comprend les deux Aquitaines (Bordeaux et Bourges), ramenées à une seule vers 350

² *Capitatio-jugatio*. Impôt créé par Dioclétien, qui prenait en compte à la fois les personnes (*capitatio*) et les biens (*jugatio*). Ce système très complexe nécessitait des opérations régulières de recensement et de cadastre : à partir de 312, l'État décida de faire ces opérations tous les quinze ans, période désignée sous le nom d'« indiction ».

³ **Diocèse**. Dans l'Antiquité tardive, il s'agit d'un groupe de provinces placées sous l'autorité d'un vicaire.

(Bordeaux), les deux Narbonnaises (Narbonne et Aix), la Viennoise (Vienne), les Alpes maritimes (Embrun) et la Novempopulanie (Eauze), peut-être déjà créée avant Dioclétien pour les peuples du sud de la Garonne. Une partie de la Savoie dans les Alpes cottiennes, avec Briançon, reste rattachée à Milan.

Sous Constantin et ses fils, entre 330 et 360, ces diocèses sont insérés dans une structure plus vaste, la préfecture du prétoire⁴. Ainsi toute la Gaule avec la péninsule Ibérique, est sous l'autorité du préfet du prétoire des Gaules résidant à Trêves, puis vers 408 à Arles, qui devient alors la capitale de la Gaule.

Le fait majeur de cette réforme est la division de la Gaule entre le Nord et le Midi, ce dernier souvent désigné sous le vocable d'« Aquitaine » : c'est déjà le schéma du partage du territoire français en langue d'oïl pour le Nord et d'oc pour le Sud, qui garde le plus la marque de la présence romaine.

VI.b.ii. L'aristocratie gauloise et la vie culturelle.

La crise n'a pas détruit l'ancien ordre social. La noblesse gauloise reste constituée de grands propriétaires fonciers et de notables urbains, les *honestiores*, mais certains aspects s'accroissent. Les plus riches se construisent d'imposantes villas à la campagne, véritables palais entourés de grands domaines et fortement défendus. L'Aquitaine en offre plusieurs exemples, dont le plus connu est la **villa** de Montmaurin (Haute-Garonne), de deux cent vingt pièces sur 4 hectares, avec thermes, chauffage, vastes cours intérieures, etc. Ce type de villa possède aussi ses tuileries, ses forges, ses ateliers de tissage et est un véritable centre économique autonome. Cependant, il ne faut pas s'imaginer que l'aristocratie gauloise vit en permanence sur ses terres. La **ville** reste le centre privilégié de la vie sociale, là où s'exprime aussi la culture. En effet, la Gaule de la fin du 3^e siècle et du 4^e siècle connaît un remarquable épanouissement intellectuel avec les villes de Trêves, Autun et Bordeaux. Là se forment la plupart des grands **orateurs** qui prononcent les panégyriques, discours officiels de louange des empereurs : Mamertin de Trêves, Eumène d'Autun, Nazarius de Bordeaux. C'est dans cette université de Bordeaux qu'enseigne Ausone, riche propriétaire, mais aussi poète, professeur de rhétorique et précepteur du jeune Gratien, de 367 à 374, avant que Gratien ne devienne empereur et le nomme préfet du prétoire des Gaules (376-379). Cette activité intellectuelle s'accompagne aussi de changements profonds dans la vie religieuse.

⁴ **Préfecture du prétoire.** A l'origine, fonction militaire liée au commandement de la garde impériale. Au 4^e siècle, important poste administratif à la tête d'un vaste territoire : le préfet des Gaules contrôlait aussi la péninsule Ibérique, la Bretagne et la Maurétanie tingitane (actuel Maroc) ; il résidait à Trêves.

VI.b.iii. Les mutations religieuses.

Elles sont liées au développement du **christianisme** qui, depuis 177, a progressé régulièrement en Gaule, malgré les persécutions de Dèce en 250, de Valérien en 257-258 et surtout de Dioclétien à partir de 303. La tradition attribue à toutes ces persécutions des martyrs plus ou moins certains comme saint Denis (Paris), saint Victor (Marseille), saint Saturnin (Toulouse). L'événement majeur est bien sûr la conversion de Constantin en 312. La Gaule joue un rôle dans la progression de la démarche religieuse de Constantin vers l'idée d'une seule divinité (**monothéisme**). En 310, Constantin visite le temple d'Apollon à Grand (Vosges) et il y aurait eu une vision lui annonçant trente années de règne. La vision chrétienne à la bataille du pont Milvius près de Rome en 312 s'inscrit dans cette évolution. Désormais favorable aux chrétiens, il convoque un **concile à Arles en 314** : c'est à la fois le premier concile tenu en Gaule et la première liste sûre des communautés chrétiennes. Seize y sont représentés, la majorité d'entre elles étaient situées dans l'axe rhodanien (Arles, Vienne, Lyon, Marseille, etc.) ; Bordeaux, Eauze, Rouen, Reims, Trèves et Cologne complètent le noyau rhodanien.

A partir de Constantin, le christianisme gagne les villes de la Gaule. Son organisation se calque sur le cadre politique existant. L'**évêque**⁵ est élu par la communauté chrétienne du chef-lieu de la cité et dans bien des cas les limites des anciennes cités serviront de cadre aux futurs diocèses ecclésiastiques. Par son rayonnement, l'évêque de Poitiers, saint Hilaire, domine la vie religieuse de son époque. Il faut lui associer l'autre grande figure du christianisme gaulois, saint Martin (cf. [document VI.b.iii.](#)), ancien soldat qui rejoint Hilaire et fonde vers 360 le premier **monastère** d'Occident, à Ligugé, dans la campagne, près de Poitiers. En effet, la christianisation des campagnes est loin d'être réalisée et si le mot latin **paganus** désigne à la fois ● le « païen » et le « paysan », ce n'est pas sans raison. A partir de 371, saint Martin est évêque de Tours : il y organise les premières paroisses rurales et fonde le monastère de Marmoutier près de Tours. Cependant, cette évolution religieuse peut aussi être à l'origine de troubles.

⁵ **Évêque.** A l'origine, président (*episcopos*) du collège des anciens (presbytres) d'une communauté chrétienne. Il était responsable de la célébration eucharistique. A partir du 3^e siècle, l'évêque est choisi par le peuple chrétien d'une cité et ordonné par d'autres évêques présents. Au 4^e siècle, les évêques d'une même province ou d'une région tendent à être sous l'autorité d'un évêque métropolitain d'une grande cité (Rome, Carthage...).

VI.c. Un équilibre fragile

Depuis quelques décennies, les travaux des historiens ont mis en valeur le redressement général qui eut lieu dans l'Empire romain au 4^e siècle. La notion même de Bas-Empire et de décadence romaine, à connotation péjorative, a été remplacée par celle d'**Antiquité tardive**. Mais, pour la Gaule, cette situation reste précaire et soumise aux aléas des invasions.

VI.c.i. Activités économiques et contraintes sociales.

La reprise en main des provinces gauloises a été bénéfique pour la vie économique, mais avec une production de plus en plus contrôlée par l'État pour répondre aux besoins de l'armée et de l'administration impériales. Cette clientèle nécessite l'organisation de manufactures d'État pour les armes (Autun, Macon, Reims, Saint-Marcel), et le textile connaît un regain d'activité dans les régions de Trêves, Amiens, Arles, Bourges, etc. Les régions orientales de la Gaule se spécialisent dans la fabrication d'une verrerie de grande qualité et la céramique est maintenant produite dans les ateliers de l'Argonne. A côté de cet artisanat, dut subsister une activité plus individuelle dans les villes, mais les sources manquent pour en apprécier l'importance.

Le commerce reste actif, mais les **villes** ont changé : Lyon n'est plus le centre commercial de la Gaule ; le relais est pris par des villes comme Arles ou Bordeaux. L'administration impériale exerce une surveillance sur toute cette vie économique et la législation tend à fixer les personnes dans leur condition, obligeant les enfants à adopter le métier de leurs parents.

Les **milieux ruraux** supportent des contraintes encore plus fortes. Malgré quelques progrès dont témoigne le grand moulin à eau de Barbegal au service des greniers impériaux d'Arles, les conditions techniques n'ont guère changé. Les travailleurs agricoles forment la grande masse des **humiliores**, par opposition aux notables, les **honestiores**. Leur situation s'est modifiée en partie à cause du système fiscal. ● Les colons qui travaillent sur des domaines de l'État ou de particuliers restent des hommes libres, mais depuis une loi de 332 ils sont attachés à la terre qu'ils cultivent et leur statut est héréditaire. ● Les paysans libres continuent d'exister, mais, devant l'insécurité des temps, ils préfèrent se mettre sous la protection d'un grand propriétaire. Ce système de patronage laisse à la disposition des **honestiores** propriétaires un nombre important de clients dépendants, avec le risque de voir se former des pouvoirs locaux au détriment du pouvoir central. Sans les liens particuliers de la vassalité, ce phénomène de patronat préfigure le monde médiéval.

VI.c.ii. Les difficultés religieuses.

L'Église naissante des Gaules est confrontée au 4^e siècle à une **hérésie** qui perturbe l'ensemble du monde romain, l'**arianisme**⁶. Son origine remonte à un prêtre d'Alexandrie, Arius, qui rejette le principe de la Trinité et affirme l'infériorité du Christ par rapport à Dieu le Père. Le concile de Nicée (Turquie) en 325 condamne sa doctrine et définit le *Credo*. Un seul évêque gaulois, Nicaise de Die, assiste à ce concile. Dans les années suivantes, les partisans d'Arius relancent le débat, auquel le pouvoir impérial se mêle étroitement. Au début, les évêques gaulois restent à l'écart, mais, sous la pression des événements, ils sont amenés à participer à différents conciles qui menacent l'unité même des communautés chrétiennes de la Gaule. L'intervention de l'évêque de Poitiers, Hilaire, en 356, lors du concile de Béziers, est déterminante. Hilaire est exilé par l'empereur arien Constance II, mais le clergé gaulois refait son unité derrière l'évêque de Poitiers. En 360, le retour d'Hilaire et le **concile de Paris** consacrent le succès de l'action contre les ariens. Cependant, de tels conflits affaiblissent l'Empire à un moment où les invasions germaniques reprennent avec vigueur.

VI.c.iii. L'effondrement de la Gaule.

Après une série d'incursions entre 306 et 324 que Constantin réussit à contenir, le calme semble revenir aux frontières gauloises, réorganisées à partir de la nouvelle capitale de Trèves. Mais l'année 352 voit la reprise des invasions germaniques en Gaule, en partie suscitée par le pouvoir impérial lui-même. En effet, la Gaule est sous le contrôle d'un usurpateur, Magnence, depuis 350. Pour en venir à bout, l'empereur Constance II fait appel à des Alamans qui en profitent pour envahir la Gaule. Constance confie à son neveu Julien la défense du pays. Une remarquable campagne (victoire de Strasbourg en 357) aboutit à l'expulsion des Barbares et Julien est proclamé empereur par ses troupes à Lutèce en 360. Mais le répit est de courte durée : dès 366, les invasions recommencent, et l'histoire de la Gaule dans la seconde moitié du 4^e siècle n'est qu'une suite de campagnes pour tenter de préserver la cohésion des provinces et l'unité de l'Empire.

L'équilibre aurait pu être maintenu sans l'arrivée de peuples nouveaux, dont la progression, ignorée de Rome, allait jouer un rôle déterminant pour la Gaule. En effet, venant des steppes d'Asie, les Huns envahissent la région de l'Ukraine et repoussent devant eux les

⁶ **Arianisme.** Hérésie fondée sur l'affirmation de l'inégalité des personnes divines dans la conception trinitaire : Dieu le Père est supérieur au Fils, le Christ qu'il a engendré. Condamnée au concile de Nicée en 325, cette hérésie alimenta les querelles religieuses du 4^e siècle. L'intervention des empereurs dans les conflits posa en outre le problème des relations entre l'Église et l'État.

autres peuples, comme les Alains de Russie du Sud et les Germains orientaux. Le reflux vers l'ouest de tous ces peuples est fatal pour la Gaule. Le 31 décembre 406, Vandales, Suèves, Alains, Burgondes franchissent le Rhin et se lancent à la conquête des terres gauloises. Les provinces gallo-romaines s'effondrent pour donner naissance aux royaumes barbares.